



L'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement burkinabè ont signé, le vendredi 13 juillet 2018 à Ouagadougou, un accord de financement d'un montant total de 10 millions d'euros, soit environ 6,56 milliards FCFA. Dans le cadre du programme d'aide budgétaire dénommé « Cadre général d'organisation des appuis budgétaires en soutien à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDS) », le gouvernement burkinabè et l'Agence française de développement (AFD) ont signé un accord de financement, le vendredi 13 juillet 2018.

D'un montant de 10 millions d'euros, soit environ 6,56 milliards de francs CFA, ce financement se décline en deux composantes. La première consiste à rétablir le système de bourses, dans le post-primaire et le secondaire pour des élèves méritants admis à l'entrée en 6e et en 2nde mais aussi la mise à disposition de manuels scolaires pour les élèves du post primaire et du secondaire. A cet effet, un appui budgétaire de 40% de l'enveloppe financière c'est-à-dire 4 millions d'euros ont été octroyés par la République française à travers l'Agence française de développement (AFD) au gouvernement burkinabè pour le renforcement des engagements contenus dans la loi de finances 2018 « C'est de l'argent frais mis en projet qui ira directement dans les caisses de l'Etat. Le président français, Emmanuel Macron, attachant du prix à l'éducation, lors de son séjour à Ouagadougou, a décidé de venir en aide au Burkina et l'a réitéré pendant le sommet important du partenariat mondial de l'éducation à Dakar. C'est pour nous un moyen de montrer notre soutien au gouvernement burkinabè et de renforcer le système éducatif », a souligné l'ambassadeur de France au Burkina, Xavier Lapeyre De Cabanes.

La deuxième composante est relative à la mise en œuvre d'appui au gouvernement ouvert,

## Renforcement du système éducatif

Écrit par Sidwaya

Mardi, 17 Juillet 2018 06:05 - Mis à jour Mardi, 17 Juillet 2018 06:14

---

initié par l'ancien président américain, Barack Obama que le Burkina Faso a rejoint en décembre 2016 à Paris. Elle permet de faciliter le contrôle de l'activité des autorités et d'informer la population des actions menées par les différentes administrations des dépenses publiques. Le Burkina Faso est le 3e pays africain après la Tunisie et la Côte d'Ivoire et le 1er pays sahélien à adhérer à ce système. Cette adhésion a été possible grâce à la communauté internationale et au caractère démocratique du Burkina Faso.

Téné Bénédicte OUEDRAOGO

(Collaboratrice)

Sidwaya